
PARTIE OFFICIELLE

DÉCÈS

Son Éminence recommande aux prières du clergé et des fidèles :

M. l'abbé Joseph-Émile Chamberland, curé de St-Thuribe, décédé le 13 décembre. Il était membre de la Congrégation de la sainte Vierge du Collège de Sainte-Anne de la Pocatière et de la Société ecclésiastique de Saint-Joseph.

PARTIE NON OFFICIELLE

CAUSERIE DE LA SEMAINE

" DONNEZ-NOUS AUJOURD'HUI NOTRE PAIN QUOTIDIEN "

LES CONCLUSIONS PRATIQUES DU PATER (suite)

Le Pater sur les lèvres des hommes

Le Sauveur nous a donné ce à quoi il s'était implicitement engagé en nous enseignant le Pater. De notre côté, nous ne récitons pas cette prière sans contracter des obligations. Nous allons nous efforcer de les exposer.

a) Il y a pour le chrétien un devoir religieux et social, celui de dire toujours la vérité.

La personne à qui nous parlons a droit d'entendre la vérité tomber de nos lèvres, et nous avons le devoir de nous conformer à ce droit. Vous savez ce que vaut la parole d'un homme qui a perdu la confiance de ses concitoyens par manque de franchise, et quel mépris s'attache à sa personne.

Mais qu'est-ce que dire la vérité ? Dire la vérité c'est mettre ses paroles en accord avec les sentiments de son cœur ou avec la pensée de son esprit. Je dis à une personne que je l'aime, et dans le fond de mon cœur, je la déteste, je cherche l'occasion de lui faire du mal ; je suis un menteur. Ma bouche ne traduit pas fidèlement les sentiments de mon cœur.

Quand nous parlons à Dieu, il y a une obligation encore plus pressante de dire la vérité, car Dieu mérite plus notre respect que les hommes et il a un droit plus impérieux à la vérité. Quand donc nous lui disons : Donnez-nous aujourd'hui votre chair à